

Les crédits

hommes aujourd'hui, parler de ce qu'avaient fait les libéraux. Le dernier à parler a commenté longuement les initiatives des libéraux, ce qu'il n'aimait pas dans ces initiatives et ce qu'ils auraient dû faire à son avis.

J'ai étudié l'histoire, et le parti à ma gauche n'a jamais été au pouvoir, ce qui fait qu'il n'a jamais eu l'occasion de faire quoi que ce soit au sujet de l'assurance-santé. Au lieu de critiquer ce que les libéraux ont fait, il devrait se féliciter que nous ayons un tel régime depuis tant d'années. Il n'est pas parfait, et personne n'a jamais prétendu qu'il l'était, mais c'est un régime que la population canadienne apprécie.

Au lieu d'argumenter contre quelque chose qui les dérange parce qu'ils n'ont jamais eu l'occasion de faire quoi que ce soit, n'ayant jamais été élus au niveau fédéral, les néo-démocrates devraient s'efforcer de protéger le régime d'assurance-santé et d'utiliser leur énergie de façon positive à essayer de forcer le gouvernement d'en face à maintenir le régime intact pour le bien de tous les Canadiens.

[Français]

Le président suppléant (M. DeBlois): La parole est à l'honorable député de Saint-Maurice. Il reste deux minutes.

M. Denis Pronovost (Saint-Maurice): Monsieur le Président, nous venons d'écouter avec grande attention une belle bataille entre deux vrais socialistes. Les socialistes du NPD, eux, le sont clairement; les socialistes du Parti libéral, on n'en est pas toujours certain.

Ce qui est certain, c'est que Monique Bégin, qui a déjà été ministre sous le gouvernement libéral, ici en cette Chambre, a dit, après le dépôt du Budget, de ne pas écouter l'opposition libérale, ses propres amis, d'arrêter de les écouter parce que ce qu'ils disent là-dessus n'est pas vrai. M^{me} Bégin a dit, au lendemain du Budget, que le dernier Budget de M. Wilson n'affectait d'aucune façon notre système de soins de santé au Canada.

Je pense que ce genre de langage, ma collègue députée devrait écouter une ex-ministre sous le gouvernement Trudeau, qui nous l'a dit. Maintenant qu'elle est retirée de l'aspect partisan de la vie politique, elle vient nous dire clairement: «N'écoutez pas l'opposition libérale. Ils veulent faire peur aux enfants.» Comme les libéraux ont fait peur aux personnes âgées dans ma circonscription de Saint-Maurice lors de la dernière campagne électorale fédérale en disant: Si vous votez conservateur et pour le libre-échange, on va abolir complètement les pensions de vieillesse dans la circonscription de Saint-Maurice.

Les libéraux continuent de nous faire le même genre de peurs à nouveau, mais je pense que la population canadienne ne retiendra pas ces peurs et continuera de croire à notre système nationale de soins de santé que nous voulons maintenir et préserver pour les années à venir.

[Traduction]

Mme Phinney: Monsieur le Président, au cours de sa petite dissertation, le député a mentionné le mot «écouter». Je ne sais pas ce que les ministériels font quand ils retournent dans leur circonscription. Je me demande combien d'appels téléphoniques ils reçoivent au sujet de ce budget. Je me demande combien de personnes téléphonent pour savoir ce qui se produira si elles tombent malades ou si le gouvernement fédéral continue de réduire ses subventions au gouvernement provincial et s'il ne reste plus assez d'argent pour les hôpitaux.

Je ne peux même pas croire qu'ils aillent parfois faire un tour dans leur bureau de circonscription, et qu'ils puissent encore nous dire qu'ils écoutent les citoyens. Si les membres du parti d'en face écoutaient la population du Canada, ils ne toucheraient pas au régime d'assurance-maladie. Ils le laisseraient tel quel.

M. Ross Belsher (secrétaire parlementaire du ministre des Transports): Monsieur le Président, c'est un plaisir pour moi que de me joindre au débat cet après-midi.

Je tiens cependant à préciser à l'intention des gens qui ne sont pas ici à la Chambre, mais qui sont du nombre de notre large auditoire, que la motion dont nous sommes saisis veut que «la Chambre réaffirme son engagement envers le régime public d'assurance-maladie.» De notre côté, nous serions très heureux de pouvoir voter en faveur de la motion, mais à cause d'un caprice du Règlement, ce serait considéré comme un vote de défiance à l'égard du gouvernement que de voter ainsi. Ça a été dit auparavant, mais je voulais simplement le rappeler. Je voterai donc avec le gouvernement contre cette motion lorsqu'elle sera mise aux voix à 18 heures.

Au cours des prochaines minutes, je veux vous parler de certains articles de journaux qui ont paru au cours des dernières semaines au sujet du régime d'assurance-maladie. Cette question a été commentée abondamment par les médias.

On pouvait lire des gros titres comme: «Asphyxie de l'assurance-maladie», «Mort de l'assurance-maladie», «Le plafond sur les paiements de transfert menace l'assurance-maladie», ainsi de suite.